

Lait : une rencontre entre coopération et syndicalisme

Comme chaque année, au démarrage des négociations commerciales, les sections lait de la FRSEA Ouest et de Normandie ont rencontré, vendredi 20 novembre, les élus des coopératives laitières du grand ouest.

Cette année, cette rencontre s'inscrit conjointement dans la stratégie nationale de la FNPL avec la présentation du prix conforme aux coopératives et la présentation du prix objectif de la Coopération agricole Métiers du lait en région. L'occasion également de faire un bilan de l'année et notamment de l'application des États généraux de l'alimentation avec la prise en compte du prix de revient. *"Les indicateurs existent, ils sont validés par le Cniel et sont donc indiscutables. Ils doivent être utilisés pour négocier auprès des distributeurs et ramener de la valeur aux éleveurs laitiers"*, précise Marie-Andrée Luherne, présidente de la section laitière de la FRSEA0.

Des deux côtés, les acteurs s'accordent effectivement sur ce point : il faut aller chercher le maximum de valeur pour la ramener jusqu'aux éleveurs. Sur la méthode en revanche, les avis divergent. Côté



> Les acteurs s'accordent sur ce point : il faut aller chercher le maximum de valeur pour la ramener jusqu'aux éleveurs.

syndical c'est la construction du prix en marche avant qui prime et on estime que toute la partie marché intérieur doit être valorisée au niveau du prix de revient publié par le Cniel soit 403 €/1000L (TPC/TQC) pour 2021. Pour cela, les sections lait ont présenté la stratégie nationale construite autour du *"prix conforme aux EGA"*.

Pour les représentants des coopératives, cette approche est difficile sur la restauration hors domicile (RHD)

et les marques distributeurs sous peine de perdre des marchés sur ces secteurs ultra concurrentiels. Mais la réflexion progresse puisqu'un travail a été mené cet été par la coopération pour intégrer aux règlements intérieurs la prise en compte des coûts de production et définir pour chaque coopérative un prix objectif pour l'année à venir. Ce prix sera présenté aux coopérateurs lors des assemblées générales de chaque coopératives.

"Les négociations commerciales démarrent, nous devons tous pousser dans le même sens et travailler collectivement avec tous les outils à notre disposition pour assurer une meilleure rémunération aux éleveurs laitiers. Il reste du travail à faire sur les marques de distributeur et sur la restauration hors domicile notamment, mais nous devons aller vite, les producteurs ne peuvent plus attendre" conclut Marie-Andrée Luherne.

Cette rencontre constitue une étape dans la demande de transparence et d'application pleine et entière de la loi Egalim au bénéfice des éleveurs. La FRSEA Ouest va poursuivre son action en rencontrant individuellement chaque coopérative.

Alice Tresca - FDSEA 35
pour la FRSEA Ouest



**PROagri
INSTALLATION**



NOUVEAU

PACK INSTALLATION

Avec vous, à chaque étape de votre projet !

“ L'ensemble de nos conseillers et experts se mobilise, en toute neutralité, pour la réussite de votre projet d'installation ”

- ▶ Etude prévisionnelle d'installation
- ▶ Formations
- ▶ Rendez-vous post installation...









www.chambres-agriculture-bretagne.fr